

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du Conseil** tenue le samedi 19 août 2023 à 15 h 30 au parc Charbonneau situé au 100, rue Charbonneau, Rosemère.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le Maire :	Eric Westram
Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :	Carla Brown RoseAnna Cirino Philip Panet-Raymond René Villeneuve

SONT ABSENTES :

Mesdames les conseillères :	Stéphanie Nantel Marie-Elaine Pitre
-----------------------------	--

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

La directrice générale :	Me Catherine Adam
Le directeur des Services juridiques et greffier :	Me Jean-François Gauthier, MBA

À 15h30, Monsieur le Maire constate le quorum et ouvre la séance du Conseil.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1. Séance extraordinaire du 19 août 2023

2023-08-234

Sur proposition du maire, ERIC WESTRAM, appuyée par le conseiller PHILIP PANET-RAYMOND, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil pour la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS ET DES FAMILLES (MADA) ET DE SON PLAN D'ACTION 2023-2027

2023-08-236

CONSIDÉRANT que la nouvelle politique municipalité amie des aînés et des familles (MADA - Famille) est une initiative ambitieuse qui vise à renforcer le tissu familial au sein de la communauté roseméroise;

CONSIDÉRANT que le comité de pilotage de la politique, composé de citoyens, d'intervenants du milieu, d'élues et d'experts, travaille avec l'administration municipale depuis plus de 2 ans à l'élaboration de cette politique et de son plan d'action 2023-2027;

CONSIDÉRANT que par sa politique MADA - Famille, la Ville s'engage à créer un environnement favorable où chaque famille peut s'épanouir;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère CARLA BROWN, appuyée par le conseiller RENÉ VILLENEUVE, il est résolu :

D'ADOPTER la Politique municipalité amie des aînés et des familles (MADA - Famille) et son plan d'action 2023-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

4. CLÔTURE

2023-08-237

Sur proposition du conseiller RENÉ VILLENEUVE, appuyée par le conseiller PHILIP PANET-RAYMOND, il est résolu :

DE LEVER la séance à 15 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

À la demande d'une citoyenne et en accord avec M. le maire, un résumé d'échanges entre des citoyennes et les membres du Conseil est ajouté au procès-verbal.

Après la levée de la séance, des citoyennes expriment leur souhait que la Ville les aide à trouver des solutions afin de permettre la construction de résidences pour personnes âgées et la réalisation d'un projet de COOP sur le territoire.

M. le maire explique que la volonté du Conseil municipal est claire à ce sujet et que le plan d'action de MADA prévoit une orientation afin de favoriser la rétention et l'attraction des personnes aînées et des familles de Rosemère.

Toutefois, il précise qu'il revient aux promoteurs privés de présenter de tels projets.

Ces échanges se terminent à 16 h 15.

Eric Westram
Maire

Me Jean-François Gauthier, MBA
Directeur des Services juridiques et greffier